

Paris, le 8 avril 2026

Communiqué d'historiens, d'historiennes et d'archéologues
contre la loi « Yadan »

Alors que la liberté d'expression et la liberté académique sont mises à mal en France de façon insistante et répétée, un projet de loi « visant à lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme » ([loi « Yadan »](#)) sera soumis au vote de l'Assemblée nationale le 16 avril prochain.

Le texte constitue une grave entrave à la liberté d'expression et à la liberté académique, clairement analysée par le bureau de la **Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme** dans sa lettre adressée aux députés le 22 janvier dernier : https://sophau.umlp.fr/images/PPL_YADAN_Lettre_PSDT_RKJ_JMB.pdf

En notre qualité d'historiens, d'historiennes et d'archéologues, nous affirmons notre attachement à la liberté de pensée, d'expression et de recherche au sein de la communauté universitaire et, au-delà, dans l'espace public, quels que soient les sujets. Nous appelons la représentation nationale à rejeter le projet de loi « Yadan » le 16 avril prochain.

Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université (SoPHAU)
Collectif Aggiornamento histoire-géo
Comité de Vigilance face aux Usages publics de l'Histoire (CVUH)
Société Française d'Archéologie Classique (SFAC)